

Programme de formation : **Prévention des risques professionnels et des accidents domestiques dans la prise en charge de la dépendance**

Présentation :

La mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels est fondamentale et doit guider l'action de tout employeur souhaitant protéger la santé et la sécurité de ses salariés. Elle conditionne d'ailleurs la qualité de la relation de soin et d'aide. Cette formation s'inscrit dans une démarche d'évaluation des risques essentielle pour repérer les situations d'exposition aux risques professionnels.

Objectifs et compétences professionnelles visés :

- Connaître les risques professionnels et les accidents domestiques
 - Identifier les situations à risques dans la vie quotidienne
 - Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques en fonction de la personne et de son environnement et la partager avec elle.
 - Participer à l'évaluation des risques professionnels
 - Acquérir les techniques de manutention des personnes et des charges
-

Public visé : DEAVS ou DEAES, aide à domicile

Intervenant : Sylvie Werschner, infirmière, Cadre de santé, thérapeute

Prérequis : Toute personne exerçant auprès de personnes âgées et/ou dépendantes

Organisation de la formation : 1 journée

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00

Durée de la formation : 7 heures

Effectif : 6 personnes au minimum et 12 personnes au maximum

PSH : accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite

Formation Intra : Tarif => Nous consulter

Programme de formation :

Cette action de formation est animée en présentiel ou en FOAD "formation ouverte et/ou à distance"

Matin :

- ❖ Accueil des participants, recueil de leurs attentes et présentation du programme de formation
- ❖ Positionnement des participants sur le sujet : questions, niveau de connaissance, leurs représentations
- ❖ Les enjeux règlementaires

- ❖ Définitions :
- L'accident de travail
- La maladie professionnelle
- Le risque professionnel
- Les accidents domestiques tels que les coupures, brûlures, chutes, utilisation de produits techniques, matériel défectueux, port de matériel lourd ou volumineux)

Identification des différents risques par profession (aides à domicile, auxiliaires de vie)

- Les risques liés à l'organisation du travail comme le risque lié à la conduite, aux rythmes irréguliers de travail, de sommeil, de repas
- Les risques physiques liés à l'organisation du domicile et à la manutention des personnes ajoutés aux risques de chute, risques électriques, risques chimiques liés aux produits d'entretien utilisés et aux risques biologique et infectieux
- Les risques liés à la charge mentale et émotionnelle en raison de la confrontation à la souffrance, aux maladies, aux handicaps, à la solitude et à la fin de vie des bénéficiaires
- Les risques liés aux déplacements des intervenants

L'anatomie du dos et initiation aux troubles musculosquelettiques

Après Midi :

- ❖ Les principes de manutention : concept d'ergo motricité
- ❖ L'apprentissage des postures et gestes sécuritaires
- ❖ Analyse des activités et études des gestes du quotidien
- ❖ Exercices pratiques de mobilisation : passage du lit au fauteuil, du fauteuil au lit, la mise aux toilettes, l'habillage, redressement d'une personne paraplégique, hémiplégique ou tétraplégique
- ❖ Les aides techniques (lève personnes, disque pivotant...)

Le rôle de l'organisme prestataire

- Les mesures de prévention mises en œuvre par le prestataire : visite préalable chez le bénéficiaire, formation du personnel,
- La réalisation du document unique d'évaluation des risques
- La préparation de la mission

Mise en œuvre d'un plan d'action par les stagiaires pour restituer les acquis et les transférer dans le quotidien

Évaluation qualitative de la formation avec un questionnaire

Méthodes pédagogiques et techniques :

- ❖ Accueil des stagiaires dans une salle de formation
- ❖ Apports théoriques et pratiques
- ❖ Document pédagogique
- ❖ Powerpoint
- ❖ Paperboard
- ❖ Analyse de situations
- ❖ Analyse réflexive et éthique de pratiques

Mise en œuvre de moyens de compensation du handicap

SAINTBIOSE Sasu – 3 Allée de l'économie - 67370 Wiwersheim Tél : 06 51 15 91 22

E-mail : saintbiose@yahoo.com www.saintbiose.com - SIRET : 822 795 308 00029 Code APE 8690 F^{SEP}

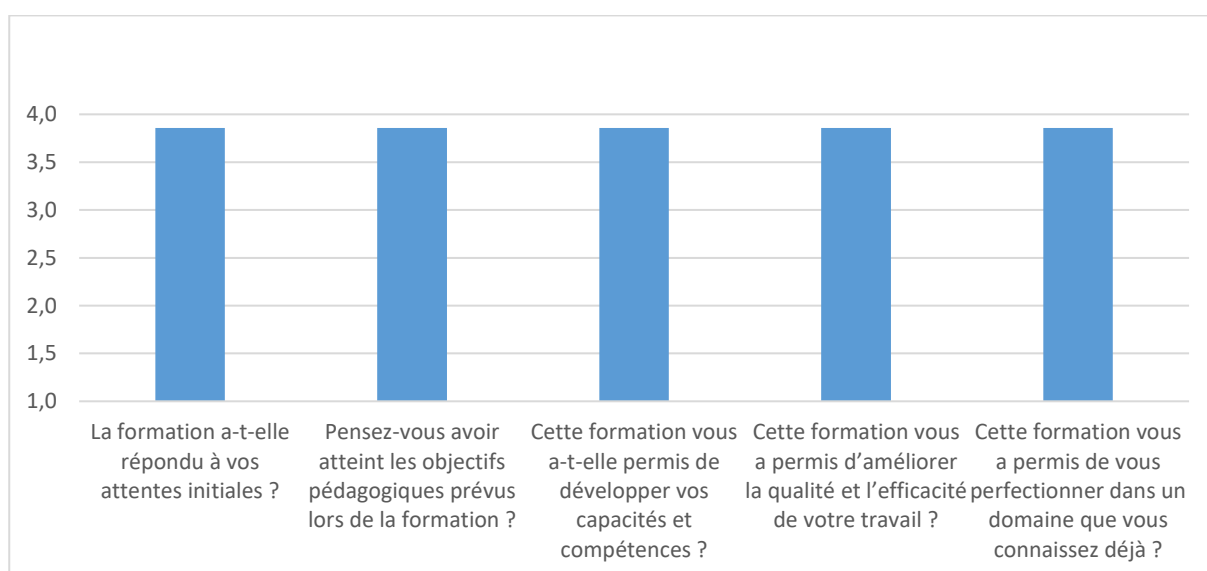
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 44 67 05867 67 auprès du Préfet de la région GRAND EST^{SEP}

Référencement DATADOCK et Certification QUALIOPI

Modalités d'évaluation et de suivi :

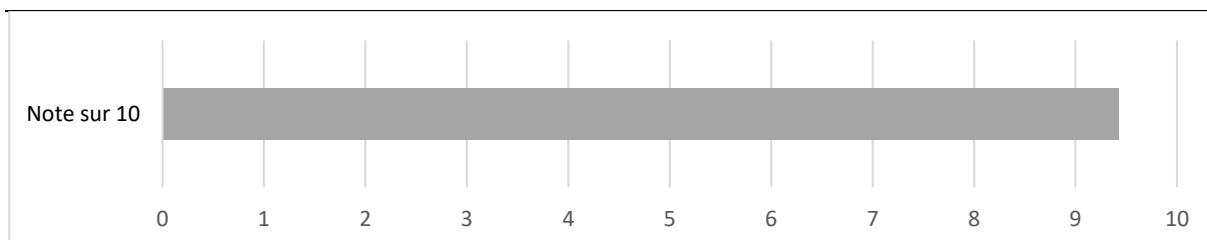
- ❖ Recueil des attentes des stagiaires et confrontation aux objectifs de la formation
- ❖ Évaluation des connaissances de stagiaires en début et fin de formation
- ❖ Émargement des feuilles de présence
- ❖ Questionnaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte de objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis/
- ❖ A distance de la formation : analyse de la transférabilité des connaissances dans la pratique individuelle et collective par le biais d'un questionnaire adressé au service formation, et lors de l'entretien professionnel du stagiaire.

Résultats des évaluations de l'avant dernière formation (7 stagiaires)

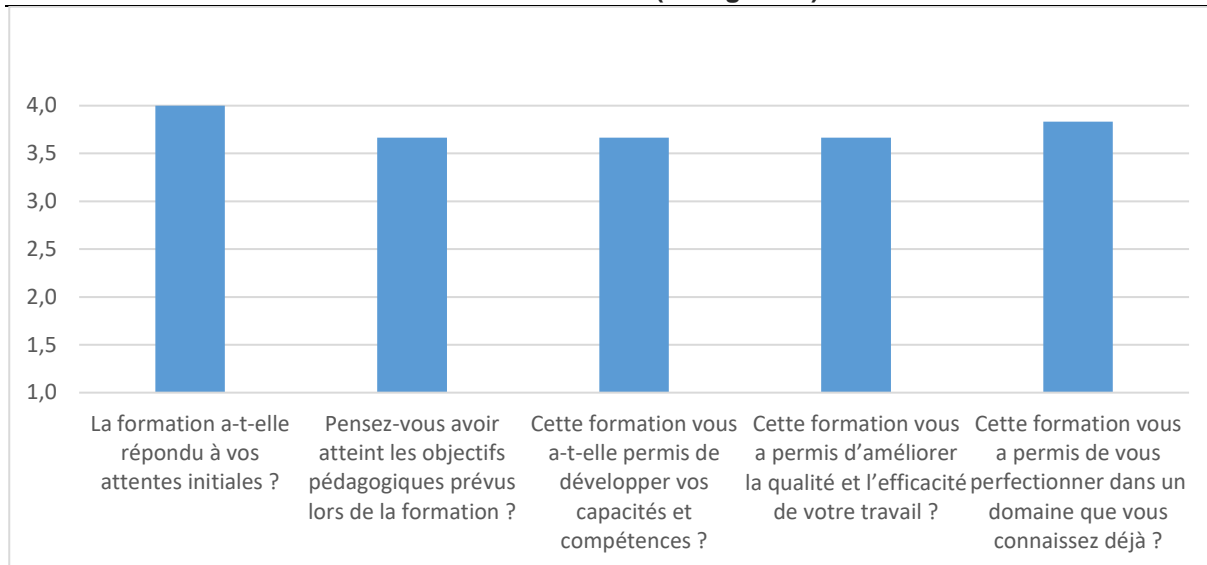


100% des stagiaires recommandent cette formation

Niveau global de satisfaction sur une échelle de 0 à 10



Résultats des évaluations de la dernière formation (6 stagiaires)



100% des stagiaires recommandent cette formation

Niveau global de satisfaction sur une échelle de 0 à 10

